

2176 - L'écoulement de sang entraîne-t-il la rupture des ablutions ?

question

Question : J'espère qu'on permettra de savoir si l'écoulement de sang fait partie des facteurs de rupture des ablutions ?

la réponse favorite

Nous ne sachions aucun argument religieux qui indique que l'écoulement de sang d'une source autre que la vulve entraîne la rupture des ablutions. En principe, il ne les rompt pas. Les actes cultuels sont à recevoir (d'Allah et de Son Messager) et il n'est pas permis de déclarer un acte cultuel sans un argument.

Certains ulémas soutiennent qu'un écoulement de sang, considéré habituellement important, peut rompre les ablutions, même s'il ne provient pas de la vulve. Si une personne qui se trouve dans ce cas renouvelle ses ablutions par précaution et pour tenir compte de la divergence de vues sur la question, elle aura bien fait, en raison des propos du Prophète (bénédition et salut soient sur lui) : « **Abandonne ce qui t'inspire des doutes pour ce qui ne vous les inspire pas** » (rapporté par an-Nassaï, 8/328 et at Tarmidhi, 7/221, Tuhfat al-Ahwadhi et al-Hakim, 2/13, 4/99 (voir la question n° 2570).

Allah le Très Haut le sait mieux.